



CCI NORD ISÈRE

DELIBERATION ASSEMBLEE GENERALE DU 27 MAI 2024

Membres du Bureau : Christophe CARRON, Pierre-Olivier BOYER, Hélène PAPADOPULO, Fabienne HUGUES, Jean-Paul COLEON, Thibault RICHARD, Gaël PLASSART, Thierry DELMAS, Maxime GIRARD, Valérie ROBIN.

Membres élus : Jonathan BARTHELEMY, Bertrand BEROUD, Aurélien BERTHELET, Amandine CHATELUS, Daniel CHAUTARD, Ilham COUTURIER, Frédéric DURAND, Bruno GERVAIS, Stéphanie JARRIN, Karine ROUX, Alain SUBLET.

Membres Elus excusés :

Nathalie AOUADI, Marjorie BROCAL, Hugues BULARD, Yannick CHAVENT, Carole DREUX, Benoit FAVET, Pascal FELICIANO, François GACHET, Marc LETT, Carole MICHALLAND, Bernard MICOUD, Eric PETITCOLLIN, Raphael POCHON, Matthieu SIMON, Cathy SIMON, Vincent STERCKX, Yasin TOPAL, Italo VAUDO.

Nombre de Membres Elus : 39 (quorum à 20)

Nombre de Membres Elus présents : 21

ENGAGEMENTS PAR CONVENTION

La CCI Nord-Isère entretient avec ses partenaires des relations étroites, qu'il s'agisse de soutien aux actions engagées par la compagnie consulaire ou bien d'accompagnement de ces mêmes partenaires dans leurs démarches.

Descriptif du projet :

Convention de partenariat avec AIDA agence iséroise

Le montant de la contribution de la CCI Nord Isère est de : 5 000 €

Il est ainsi décidé :

Mécénat pour l'édition 2024 du Festival Berlioz à la Côte Saint André.

**Vu les explications qui sont données par le Président CARRON,
L'Assemblée donne validation pour cet engagement et mandate le Président en lui donnant tout pouvoir pour signer cette convention de partenariat au nom de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Fait à Villefontaine, le 27 mai 2024
Pour valoir ce que de droit

Gael PLASSART
Secrétaire

Christophe CARRON
Président





**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 27 MAI 2024**

Membres du Bureau : Christophe CARRON, Pierre-Olivier BOYER, Hélène PAPADOPULO, Fabienne HUGUES, Jean-Paul COLEON, Thibault RICHARD, Gaël PLASSART, Thierry DELMAS, Maxime GIRARD, Valérie ROBIN.

Membres élus : Jonathan BARTHELEMY, Bertrand BEROUD, Aurélien BERTHELET, Amandine CHATELUS, Daniel CHAUTARD, Ilham COUTURIER, Frédéric DURAND, Bruno GERVAIS, Stéphanie JARRIN, Karine ROUX, Alain SUBLET.

Membres Elus excusés :

Nathalie AOUADI, Marjorie BROCAL, Hugues BULARD, Yannick CHAVENT, Carole DREUX, Benoit FAVET, Pascal FELICIANO, François GACHET, Marc LETT, Carole MICHALLAND, Bernard MICOUD, Eric PETITCOLLIN, Raphael POCHON, Matthieu SIMON, Cathy SIMON, Vincent STERCKX, Yasin TOPAL, Italo VAUDO.

Nombre de Membres Elus : 39 (quorum à 20)

Nombre de Membres Elus présents : 21

ENGAGEMENTS PAR CONVENTION

La CCI Nord-Isère entretient avec ses partenaires des relations étroites, qu'il s'agisse de soutien aux actions engagées par la compagnie consulaire ou bien d'accompagnement de ces mêmes partenaires dans leurs démarches.

Descriptif du projet :

Convention de partenariat avec JAZZ A VIENNE

Le montant de la contribution de la CCI Nord Isère est de : 12 000 € TTC

Il est ainsi décidé :

Soutien dans l'organisation de l'événement 2024 en tant que membre du Club des Mécènes.

**Vu les explications qui sont données par le Président CARRON,
L'Assemblée donne validation pour cet engagement et mandate le Président en lui donnant tout pouvoir pour signer cette convention de partenariat au nom de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Fait à Villefontaine, le 27 mai 2024
Pour valoir ce que de droit

Gael PLASSART
Secrétaire

Christophe CARRON
Président

**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 27 MAI 2024**

Membres du Bureau : Christophe CARRON, Pierre-Olivier BOYER, Hélène PAPADOPULO, Fabienne HUGUES, Jean-Paul COLEON, Thibault RICHARD, Gaël PLASSART, Thierry DELMAS, Maxime GIRARD, Valérie ROBIN.

Membres élus : Jonathan BARTHELEMY, Bertrand BEROUD, Aurélien BERTHELET, Amandine CHATELUS, Daniel CHAUTARD, Ilham COUTURIER, Frédéric DURAND, Bruno GERVAIS, Stéphanie JARRIN, Karine ROUX, Alain SUBLET.

Membres Elus excusés :

Nathalie AOUADI, Marjorie BROCAL, Hugues BULARD, Yannick CHAVENT, Carole DREUX, Benoit FAVET, Pascal FELICIANO, François GACHET, Marc LETT, Carole MICHALLAND, Bernard MICOUD, Eric PETITCOLLIN, Raphael POCHON, Matthieu SIMON, Cathy SIMON, Vincent STERCKX, Yasin TOPAL, Italo VAUDO.

Nombre de Membres Elus : 39 (quorum à 20)

Nombre de Membres Elus présents : 21

ENGAGEMENTS PAR CONVENTION

La CCI Nord-Isère entretient avec ses partenaires des relations étroites, qu'il s'agisse de soutien aux actions engagées par la compagnie consulaire ou bien d'accompagnement de ces mêmes partenaires dans leurs démarches.

Descriptif du projet :

Convention de partenariat avec EDF

Le montant de l'aide versée à la CCI est de : 18 000 €

Il est ainsi décidé :

Reconduction du partenariat pour 3 ans (2024/2025/2026). Les actions envisagées sont :
Promouvoir le partenariat en interne et en externe.

Favoriser la connaissance du tissu économique local et permettre l'accès à la plateforme dédiée (ex.Ecobiz) ou à une cartographie des entreprises locales.

Associer EDF à la journée de l'innovation comme partenaire (actions à définir)

Organiser une visite annuelle de la Centrale (public à définir).

Contribuer à la promotion des métiers du nucléaire et au développement des compétences par le biais de différentes actions.

Vu les explications qui sont données par le Président CARRON,

L'Assemblée donne validation pour cet engagement et mandate le Président en lui donnant tout pouvoir pour signer cette convention de partenariat au nom de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21


Fait à Villefontaine, le 27 mai 2024

Pour valoir ce que de droit

Gaël PLASSART
Secrétaire



Christophe CARRON
Président



**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 27 MAI 2024**

Membres du Bureau : Christophe CARRON, Pierre-Olivier BOYER, H  l  ne PAPADOPULO, Fabienne HUGUES, Jean-Paul COLEON, Thibault RICHARD, Ga  l PLASSART, Thierry DELMAS, Maxime GIRARD, Val  rie ROBIN.

Membres   lus : Jonathan BARTHELEMY, Bertrand BEROUD, Aur  lien BERTHELET, Amandine CHATELUS, Daniel CHAUTARD, Ilham COUTURIER, Fr  d  ric DURAND, Bruno GERVAIS, St  phanie JARRIN, Karine ROUX, Alain SUBLET.

Membres Elus excus  s :

Nathalie AOUADI, Marjorie BROCAL, Hugues BULARD, Yannick CHAVENT, Carole DREUX, Benoit FAVET, Pascal FELICIANO, Fran  ois GACHET, Marc LETT, Carole MICHALLAND, Bernard MICOUD, Eric PETITCOLLIN, Raphael POCHON, Matthieu SIMON, Cathy SIMON, Vincent STERCKX, Yasin TOPAL, Italo VAUDO.

Nombre de Membres Elus : 39 (quorum    20)

Nombre de Membres Elus pr  sents : 21

VALIDATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA CCI NORD ISERE

L'Assembl  e G  n  rale de la CCI NORD ISERE, r  guli  rement r  unie en s  ance

Apr  s avoir v  rifi   que le quorum tel que pr  vu    l'article R 711-63 du code de commerce est atteint,

Vu le code de commerce et notamment les articles relatifs aux missions,    l'organisation et au fonctionnement des CCI,

Consid  rant la n  cessit   pour la CCI NORD ISERE comme les autres   tablissements du r  seau, de mettre son r  glement int  rieur en conformit   avec les textes en vigueur,

Apr  s avoir entendu l'expos   du Pr  sident de la CCI NORD ISERE

Apr  s avoir apport   les modifications vot  es par CCI France le 26 mars 2024 et approuv   par l'Autorit   de Tutelle,

D  cide d'adopter le r  glement Int  rieur de la CCI NORD ISERE.

L'Assembl  e valide le R  glement Int  rieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie NORD ISERE en prenant en compte les remarques   mises par l'Autorit   de Tutelle en application des articles R.712-6 et R.712-8 du code de commerce.

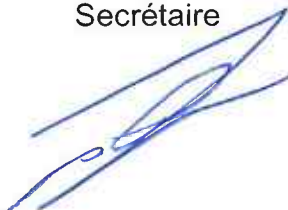
Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Fait    Vienne, le 27 mai 2024
Pour valoir ce que de droit

Gael PLASSART
Secr  taire



Christophe CARRON
Pr  sident





**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 27 MAI 2024**

Membres du Bureau : Christophe CARRON, Pierre-Olivier BOYER, Hélène PAPADOPULO, Fabienne HUGUES, Jean-Paul COLEON, Thibault RICHARD, Gaël PLASSART, Thierry DELMAS, Maxime GIRARD, Valérie ROBIN.

Membres élus : Jonathan BARTHELEMY, Bertrand BEROUD, Aurélien BERTHELET, Amandine CHATELUS, Daniel CHAUTARD, Ilham COUTURIER, Frédéric DURAND, Bruno GERVAIS, Stéphanie JARRIN, Karine ROUX, Alain SUBLET.

Membres Elus excusés :

Nathalie AOUADI, Marjorie BROCAL, Hugues BULARD, Yannick CHAVENT, Carole DREUX, Benoit FAVET, Pascal FELICIANO, François GACHET, Marc LETT, Carole MICHALLAND, Bernard MICOUD, Eric PETITCOLLIN, Raphael POUCHON, Matthieu SIMON, Cathy SIMON, Vincent STERCKX, Yasin TOPAL, Italo VAUDO.

Nombre de Membres Elus : 39 (quorum à 20)

Nombre de Membres Elus présents : 21

AVIS DE LA CCI EN MATIERE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

En matière d'aménagement du territoire, la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère est amenée à rendre de façon très régulière des avis sur les Plans Locaux d'Urbanisme ou autres documents d'aménagement et de planification.

Vu les avis donnés depuis l'Assemblée Générale de Mars 2024 :

| Communes ou EPCI | Objet | Date | Avis |
|----------------------------|-----------------------------|------------|--|
| Luzinay | Revision PLU | 22/02/2024 | Pas de remarque |
| Estrablin | Modification 3 du PLU | 22/02/2024 | Pas de remarque |
| Villette d'Anthon | Modification simplifiée n°1 | 27/02/2024 | Avis favorable notamment pour la limite de construction revue à la hausse pour l'entreprise SOCARA |
| Saint Georges d'Espéranche | Révision du PLU | 17/04/2024 | Avis favorable- alerte sur l'autorisation de commerces sur la ZAE de Lafayette |
| Pont de Chéruy | Révision du PLU | 17/04/2024 | Avis favorable notamment pour la préservation de l'économie de proximité |

Vu les explications qui sont données par le Président CARRON,

Vu la liste présente,

L'Assemblée donne validation au Président pour engager la CCI dans les avis donnés.

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Fait à Villefontaine, le 27 mai 2024

Pour valoir ce que de droit

Gael PLASSART
Secrétaire

Christophe CARRON

Président

**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 27 MAI 2024**

Membres du Bureau : Christophe CARRON, Pierre-Olivier BOYER, Hélène PAPADOPULO, Fabienne HUGUES, Jean-Paul COLEON, Thibault RICHARD, Gaël PLASSART, Thierry DELMAS, Maxime GIRARD, Valérie ROBIN.

Membres élus : Jonathan BARTHELEMY, Bertrand BEROUD, Aurélien BERTHELET, Amandine CHATELUS, Daniel CHAUTARD, Ilham COUTURIER, Frédéric DURAND, Bruno GERVAIS, Stéphanie JARRIN, Karine ROUX, Alain SUBLET.

Membres Elus excusés :

Nathalie AOUADI, Marjorie BROCAL, Hugues BULARD, Yannick CHAVENT, Carole DREUX, Benoit FAVET, Pascal FELICIANO, François GACHET, Marc LETT, Carole MICHALLAND, Bernard MICOUD, Eric PETITCOLLIN, Raphael POCHON, Matthieu SIMON, Cathy SIMON, Vincent STERCKX, Yasin TOPAL, Italo VAUDO.

Nombre de Membres Elus : 39 (quorum à 20)

Nombre de Membres Elus présents : 21

ENGAGEMENTS PAR CONVENTION

La CCI Nord-Isère entretient avec ses partenaires des relations étroites, qu'il s'agisse de soutien aux actions engagées par la compagnie consulaire ou bien d'accompagnement de ces mêmes partenaires dans leurs démarches.

Descriptif du projet :

Convention de partenariat avec COTNI / ALPES ISERE TOUR

Le montant de la contribution de la CCI Nord Isère est de : 10 000 €

Il est ainsi décidé :

Soutien dans l'organisation de l'événement 2024

**Vu les explications qui sont données par le Président CARRON,
L'Assemblée donne validation pour cet engagement et mandate le Président en lui donnant tout pouvoir pour signer cette convention de partenariat au nom de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.**

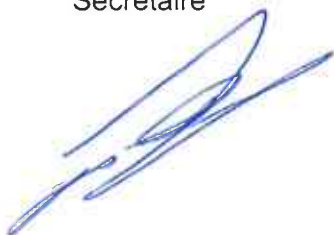
Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Fait à Villefontaine, le 27 mai 2024
Pour valoir ce que de droit

Gael PLASSART
Secrétaire



Christophe CARRON
Président





DELIBERATION ASSEMBLEE GENERALE DU 27 MAI 2024

Membres du Bureau : Christophe CARRON, Pierre-Olivier BOYER, Hélène PAPADOPULO, Fabienne HUGUES, Jean-Paul COLEON, Thibault RICHARD, Gaël PLASSART, Thierry DELMAS, Maxime GIRARD, Valérie ROBIN.

Membres élus : Jonathan BARTHELEMY, Bertrand BEROUD, Aurélien BERTHELET, Amandine CHATELUS, Daniel CHAUTARD, Ilham COUTURIER, Frédéric DURAND, Bruno GERVAIS, Stéphanie JARRIN, Karine ROUX, Alain SUBLET.

Membres Elus excusés :

Nathalie AOUADI, Marjorie BROCAL, Hugues BULARD, Yannick CHAVENT, Carole DREUX, Benoit FAVET, Pascal FELICIANO, François GACHET, Marc LETT, Carole MICHALLAND, Bernard MICOUD, Eric PETITCOLLIN, Raphael POUCHON, Matthieu SIMON, Cathy SIMON, Vincent STERCKX, Yasin TOPAL, Italo VAUDO.

Nombre de Membres Elus : 39 (quorum à 20)

Nombre de Membres Elus présents : 21

BUDGET EXECUTE 2023

Vu le contrôle des comptes du budget exécuté 2023 par notre commissaire aux comptes Thibault CHALVIN du Cabinet IMPLID AUDIT,

Vu la commission des Finances de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère réunie le 29 avril 2024,

Vu la ressource fiscale de 2023 de 2 619 536 € à laquelle s'ajoute le financement du plan de relance pour 114 042 €,

Vu la baisse du chiffre d'affaires essentiellement sur le Port et la formation,

Vu la baisse des subventions,

Vu le passage en créances irrécouvrables pour 13.6 k€,

Vu les reprises de provisions pour risques et charges de CMAC (assurance chômage) de 31 576 € et des dotations pour IFC-AA de 58 298 €,

Vu la reprise de provision pour risques et charges pour le dossier IFA des ALPES de 40 550 €,

Vu les dépenses en capital d'un montant de 518 396 €,

Vu le budget rectificatif voté en 2023,

Le résultat comptable de l'exercice 2023 est déficitaire de 486 517 € dont :

- 500 627 € de déficit d'exploitation,
- + 4 379 € de résultat financier
- + 25 319 € de résultat exceptionnel
- Et 15 587 € d'impôt sur les sociétés,

La capacité d'autofinancement est négative de 87 k€,

Le résultat budgétaire de l'exercice 2023 est négatif de 605 617 € se répartissant entre les Services Budgétaires de la Chambre comme suit :

Le Service Général, avec un déficit budgétaire de 185 721 €, pour une prévision budgétaire déficitaire de 194 909 €.

Le Service Formation, avec un déficit budgétaire de 176 439 € (dont 64 k€ pour le CFA) pour une prévision déficitaire de 88 550 €.

Le Service Port, avec un déficit budgétaire 243 458 € pour une prévision déficitaire de 262 468 €.

Vu le fonds de roulement net au 31 décembre 2023 s'élevant à 2 368 989 € représentant 3.4 mois des charges 2023.

Après présentation des comptes par Monsieur Jean-Paul COLEON, Trésorier, sous couvert de l'avis favorable de la Commission des Finances, l'Assemblée vote le budget exécuté 2023 ainsi :

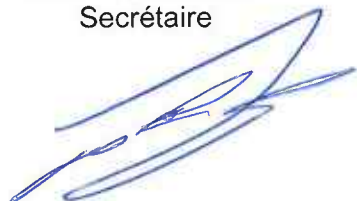
Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Fait à Villefontaine le 27 mai 2024, Pour valoir ce que de droit

Gael PLASSART
Secrétaire



Christophe CARRON
Président



**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 27 MAI 2024**

Membres du Bureau : Christophe CARRON, Pierre-Olivier BOYER, Hélène PAPADOPULO, Fabienne HUGUES, Jean-Paul COLEON, Thibault RICHARD, Gaël PLASSART, Thierry DELMAS, Maxime GIRARD, Valérie ROBIN.

Membres élus : Jonathan BARTHELEMY, Bertrand BEROUD, Aurélien BERTHELET, Amandine CHATELUS, Daniel CHAUTARD, Ilham COUTURIER, Frédéric DURAND, Bruno GERVAIS, Stéphanie JARRIN, Karine ROUX, Alain SUBLET.

Membres Elus excusés :

Nathalie AOUADI, Marjorie BROCAL, Hugues BULARD, Yannick CHAVENT, Carole DREUX, Benoit FAVET, Pascal FELICIANO, François GACHET, Marc LETT, Carole MICHALLAND, Bernard MICOUD, Eric PETITCOLLIN, Raphael POCHON, Matthieu SIMON, Cathy SIMON, Vincent STERCKX, Yasin TOPAL, Italo VAUDO.

Nombre de Membres Elus : 39 (quorum à 20)

Nombre de Membres Elus présents : 21

**Convention de servitude avec ENEDIS
Ferme Photovoltaïque
CESSIEU**

Vu le raccordement de la centrale photovoltaïque à Cessieu au réseau HTA
Vu la convention de servitude entre ENEDIS et la CCI Nord Isère,

Etant données les parcelles concernées :
Cessieu AK 0282 Lieu dit DE LA GARE
Cessieu AK 0285 Lieu dit DE LA GARE

La CCI autorise ENEDIS à :

1/ Etablir à demeure dans une bande de 3 mètres de large, 1 canalisation(s) souterraine(s) sur une longueur totale d'environ 10 mètres ainsi que ses accessoires

2/ Etablir si besoin des bornes de repérage

3/ Encastrer un ou plusieurs coffrets(s) et/ou ses accessoires, notamment dans un mur, un muret ou une façade, avec pose d'un câble en tranchée et/ou sur façade

4/ Effectuer l'élagage, l'enlèvement, l'abattage ou le dessouchage de toutes plantations, branches ou arbres, qui, se trouvant à proximité de l'emplacement des ouvrages, gênent leur pose ou pourraient par leur mouvement, chute ou croissance occasionner des dommages aux ouvrages,

Etant précisé qu'Enedis pourra confier ces travaux au propriétaire, si ce dernier le demande et s'engage à respecter la réglementation en vigueur, notamment la réglementation relative à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages (art. • 554-1 et suivants et an. R. 554-1 et suivants du Code de l'environnement ; arrêté du 15 février 2012 pris en application du chapitre IV du titre V du livre V du code de l'environnement relatif à l'exécution de travaux à

proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution)

5/ Utiliser les ouvrages désignés ci-dessus et réaliser toutes les opérations nécessaires pour les besoins du service public de la distribution d'électricité (renforcement, raccordement, ...).

Les indemnités :

A titre de compensation forfaitaire et définitive des préjudices spéciaux de toute nature résultant de l'exercice des droits reconnus à l'article 1^{er}, Enedis s'engage à verser lors de l'établissement de l'acte notarié prévu à l'article 5 de la convention, au propriétaire et/ou l'exploitant, qui accepte, une indemnité unique et forfaitaire de 15 euros (quinze euros).

**Vu les explications qui sont données par le Président CARRON,
L'Assemblée donne validation pour l'autorisation de servitude à ENEDIS et mandate le
Président en lui donnant tout pouvoir pour signer la convention de servitude au nom de
la Chambre de Commerce et d'industrie Nord-Isère.**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Fait à Villefontaine, le 27 mai 2024
Pour valoir ce que de droit

Gael PLASSART, Secrétaire



Christophe CARRON, Président



**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 27 MAI 2024**

Membres du Bureau : Christophe CARRON, Pierre-Olivier BOYER, Hélène PAPADOPULO, Fabienne HUGUES, Jean-Paul COLEON, Thibault RICHARD, Gaël PLASSART, Thierry DELMAS, Maxime GIRARD, Valérie ROBIN.

Membres élus : Jonathan BARTHELEMY, Bertrand BEROD, Aurélien BERTHELET, Amandine CHATELUS, Daniel CHAUTARD, Ilham COUTURIER, Frédéric DURAND, Bruno GERVAIS, Stéphanie JARRIN, Karine ROUX, Alain SUBLET.

Membres Elus excusés :

Nathalie AOUADI, Marjorie BROCAL, Hugues BULARD, Yannick CHAVENT, Carole DREUX, Benoit FAVET, Pascal FELICIANO, François GACHET, Marc LETT, Carole MICHALLAND, Bernard MICOUD, Eric PETITCOLLIN, Raphael POCHON, Matthieu SIMON, Cathy SIMON, Vincent STERCKX, Yasin TOPAL, Italo VAUDO.

Nombre de Membres Elus : 39 (quorum à 20)

Nombre de Membres Elus présents : 21

ENGAGEMENTS PAR CONVENTION

La CCI Nord-Isère entretient avec ses partenaires des relations étroites, qu'il s'agisse de soutien aux actions engagées par la compagnie consulaire ou bien d'accompagnement de ces mêmes partenaires dans leurs démarches.

Descriptif du projet :

Convention de partenariat avec Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Isère

Il est ainsi décidé :

La présente convention a pour objet de définir les actions en matière d'accompagnement des entreprises et porteurs de projet sur lesquelles la CCI NI et la CMA Auvergne-Rhône-Alpes travaillent conjointement sur le territoire Nord-Isérois : soutien à l'entrepreneuriat notamment via des animations conjointes de journées d'informations, soutien à l'orientation via notamment l'organisation conjointe des mercredis de l'apprentissage, partage sur les dispositifs similaires d'accompagnement des entreprises.

**Vu les explications qui sont données par le Président CARRON,
L'Assemblée donne validation pour cet engagement et mandate le Président en lui donnant tout pouvoir pour signer cette convention de partenariat au nom de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Fait à Villefontaine, le 27 mai 2024
Pour valoir ce que de droit

Gael PLASSART, Secrétaire

Christophe CARRON, Président



**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 27 MAI 2024**

Membres du Bureau : Christophe CARRON, Pierre-Olivier BOYER, Hélène PAPADOPULO, Fabienne HUGUES, Jean-Paul COLEON, Thibault RICHARD, Gaël PLASSART, Thierry DELMAS, Maxime GIRARD, Valérie ROBIN.

Membres élus : Jonathan BARTHELEMY, Bertrand BEROUD, Aurélien BERTHELET, Amandine CHATELUS, Daniel CHAUTARD, Ilham COUTURIER, Frédéric DURAND, Bruno GERVAIS, Stéphanie JARRIN, Karine ROUX, Alain SUBLET.

Membres Elus excusés :

Nathalie AOUADI, Marjorie BROCAL, Hugues BULARD, Yannick CHAVENT, Carole DREUX, Benoit FAVET, Pascal FELICIANO, François GACHET, Marc LETT, Carole MICHALLAND, Bernard MICOUD, Eric PETITCOLLIN, Raphael POCHON, Matthieu SIMON, Cathy SIMON, Vincent STERCKX, Yasin TOPAL, Italo VAUDO.

Nombre de Membres Elus : 39 (quorum à 20)

Nombre de Membres Elus présents : 21

ENGAGEMENTS PAR CONVENTION

La CCI Nord-Isère entretient avec ses partenaires des relations étroites, qu'il s'agisse de soutien aux actions engagées par la compagnie consulaire ou bien d'accompagnement de ces mêmes partenaires dans leurs démarches.

Descriptif du projet :

Convention de partenariat avec Collines Isère Nord Communauté

Montant de l'aide versée à la CCI en 2024 :

4 125 € HT ateliers
250€ HT avis dossiers aide
1 420€ HT reprise commerce

Il est ainsi décidé :

Afin de favoriser une meilleure animation et porter à connaissance des entreprises, cette convention a pour objet de proposer des actions autour de l'information et de l'accompagnement : organisation d'ateliers thématiques, avis de la CCI sur des dossier d'aide à l'investissement, accompagnement d'un projet de reprise d'un commerce.

Vu les explications qui sont données par le Président CARRON,

L'Assemblée donne validation pour cet engagement et mandate le Président en lui donnant tout pouvoir pour signer cette convention de partenariat au nom de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.

Abstention : 0

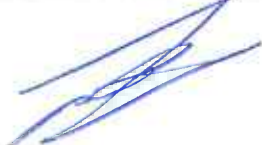
Contre : 0

Pour : 21

Fait à Villefontaine, le 27 mai 2024

Pour valoir ce que de droit

Gael PLASSART, Secrétaire



Christophe CARRON, Président



**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 27 MAI 2024**

Membres du Bureau : Christophe CARRON, Pierre-Olivier BOYER, Hélène PAPADOPULO, Fabienne HUGUES, Jean-Paul COLEON, Thibault RICHARD, Gaël PLASSART, Thierry DELMAS, Maxime GIRARD, Valérie ROBIN.

Membres élus : Jonathan BARTHELEMY, Bertrand BEROU, Aurélien BERTHELET, Amandine CHATELUS, Daniel CHAUTARD, Ilham COUTURIER, Frédéric DURAND, Bruno GERVAIS, Stéphanie JARRIN, Karine ROUX, Alain SUBLET.

Membres Elus excusés :

Nathalie AOUADI, Marjorie BROCAL, Hugues BULARD, Yannick CHAVENT, Carole DREUX, Benoit FAVET, Pascal FELICIANO, François GACHET, Marc LETT, Carole MICHALLAND, Bernard MICOUD, Eric PETITCOLLIN, Raphael POCHON, Matthieu SIMON, Cathy SIMON, Vincent STERCKX, Yasin TOPAL, Italo VAUDO.

Nombre de Membres Elus : 39 (quorum à 20)

Nombre de Membres Elus présents : 21

ENGAGEMENTS PAR CONVENTION

La CCI Nord-Isère entretient avec ses partenaires des relations étroites, qu'il s'agisse de soutien aux actions engagées par la compagnie consulaire ou bien d'accompagnement de ces mêmes partenaires dans leurs démarches.

Descriptif du projet :

Avenant convention de partenariat avec la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné

Montant de l'aide versée à la CCI :

9 000€ HT accompagnements

9 063€ HT Hackathon 2024

Il est ainsi décidé :

La CCI Nord Isère et la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné conventionnent dans le cadre d'une convention quinquennale 2022-2026 afin de favoriser le développement de l'économie de proximité et animer la pépinière Le CAP.

Sur 2024, il est décidé de faire un avenant afin de compléter ces actions avec :

- Le renforcement du soutien à l'économie de proximité via le financement par les VDD de 20 accompagnements d'entreprises sur la performance et la transition écologique
- Le soutien par les VDD dans l'organisation par la CCI d'un « hackathon » pour favoriser l'émergence de nouvelles formes d'espaces économiques.

**Vu les explications qui sont données par le Président CARRON,
L'Assemblée donne validation pour cet engagement et mandate le Président en lui donnant tout pouvoir pour signer cette convention de partenariat au nom de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Fait à Villefontaine, le 27 mai 2024

Pour valoir ce que de droit

Gael PLASSART, Secrétaire

Christophe CARRON, Président



**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 27 MAI 2024**

Membres du Bureau : Christophe CARRON, Pierre-Olivier BOYER, Hélène PAPADOPULO, Fabienne HUGUES, Jean-Paul COLEON, Thibault RICHARD, Gaël PLASSART, Thierry DELMAS, Maxime GIRARD, Valérie ROBIN.

Membres élus : Jonathan BARTHELEMY, Bertrand BEROUD, Aurélien BERTHELET, Amandine CHATELUS, Daniel CHAUTARD, Ilham COUTURIER, Frédéric DURAND, Bruno GERVAIS, Stéphanie JARRIN, Karine ROUX, Alain SUBLET.

Membres Elus excusés :

Nathalie AOUADI, Marjorie BROCAL, Hugues BULARD, Yannick CHAVENT, Carole DREUX, Benoit FAVET, Pascal FELICIANO, François GACHET, Marc LETT, Carole MICHALLAND, Bernard MICOUD, Eric PETITCOLLIN, Raphael POCHON, Matthieu SIMON, Cathy SIMON, Vincent STERCKX, Yasin TOPAL, Italo VAUDO.

Nombre de Membres Elus : 39 (quorum à 20)

Nombre de Membres Elus présents : 21

ENGAGEMENTS PAR CONVENTION

La CCI Nord-Isère entretient avec ses partenaires des relations étroites, qu'il s'agisse de soutien aux actions engagées par la compagnie consulaire ou bien d'accompagnement de ces mêmes partenaires dans leurs démarches.

Descriptif du projet :

Avenant convention de partenariat avec Département de l'Isère

Montant de l'aide versée à la CCI en 2024 :
4 750€ nets

Il est ainsi décidé :

La CCI Nord Isère et le Département de l'Isère conventionnent annuellement sur différentes actions pour favoriser l'attractivité et les solidarités territoriales. Afin de compléter cette convention, il est décidé de faire un avenant afin de compléter ces actions par une action de formation à destination de demandeurs d'emplois sur l'apprentissage du Français Langue Etrangère.

**Vu les explications qui sont données par le Président CARRON,
L'Assemblée donne validation pour cet engagement et mandate le Président en lui donnant tout pouvoir pour signer cette convention de partenariat au nom de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.**

Abstention : 0

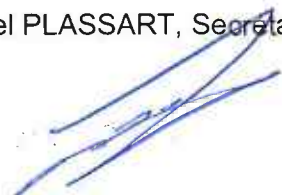
Contre : 0

Pour : 21

Fait à Villefontaine, le 27 mai 2024
Pour valoir ce que de droit

Gael PLASSART, Secrétaire

Christophe CARRON, Président



**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 27 MAI 2024**

Membres du Bureau : Christophe CARRON, Pierre-Olivier BOYER, Hélène PAPADOPULO, Fabienne HUGUES, Jean-Paul COLEON, Thibault RICHARD, Gaël PLASSART, Thierry DELMAS, Maxime GIRARD, Valérie ROBIN.

Membres élus : Jonathan BARTHELEMY, Bertrand BEROU, Aurélien BERTHELET, Amandine CHATELUS, Daniel CHAUTARD, Ilham COUTURIER, Frédéric DURAND, Bruno GERVAIS, Stéphanie JARRIN, Karine ROUX, Alain SUBLET.

Membres Elus excusés :

Nathalie AOUADI, Marjorie BROCAL, Hugues BULARD, Yannick CHAVENT, Carole DREUX, Benoit FAVET, Pascal FELICIANO, François GACHET, Marc LETT, Carole MICHALLAND, Bernard MICOUD, Eric PETITCOLLIN, Raphael POUCHON, Matthieu SIMON, Cathy SIMON, Vincent STERCKX, Yasin TOPAL, Italo VAUDO.

Nombre de Membres Elus : 39 (quorum à 20)

Nombre de Membres Elus présents : 21

ENGAGEMENTS PAR CONVENTION

La CCI Nord-Isère entretient avec ses partenaires des relations étroites, qu'il s'agisse de soutien aux actions engagées par la compagnie consulaire ou bien d'accompagnement de ces mêmes partenaires dans leurs démarches.

Descriptif du projet :

Convention Franc Jeu Journée de l'Innovation avec CCI NI / Franc Jeu

Le montant de la contribution de la CCI Nord Isère est de : 5000 €

Il est ainsi décidé :

Coût de l'intervenant à l'événement de la Journée de l'Innovation organisée par la CCI NORD ISERE.

**Vu les explications qui sont données par le Président CARRON,
L'Assemblée donne validation pour cet engagement et mandate le Président en lui donnant tout pouvoir pour signer cette convention de partenariat au nom de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.**


Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Fait à Villefontaine, le 27 mai 2024
Pour valoir ce que de droit

Gael PLASSART, Secrétaire



Christophe CARRON, Président

